

Mensuel de Saint-Gervais Vol. 24 No. 02 Septembre 2018

Site web de la municipalité : www.saint-gervais.ca



Tél.: 418 887-3366 Téléc.: 418 887-6110

- Quincaillerie
- Matériaux de constr.
- Portes et fenêtres
- Produits de ferme
- Acces. d'érablière
- Peinture

46, Rang I Est, Saint-Gervais

# La population de Saint-Gervais est dans l'ACTION...



Fière de s'engager dans la communauté

1866 780-0808

Motos

pmtroy.com

Scooters





VTT

 Tél.:
 418 887-3691

 Téléc.:
 418 887-6263

glsport@globetrotter.net www.glsport.ca 94 rue Principale, Saint-Gervais, Qc G0R 3C0

152 rue Principale, Saint-Gervais

Motoneiges - Prod. mécanique







info@banquetsbaillargeon.net













## Service incendie St-Gervais

## SAMEDI À l'HORAIRE

## **VISITE DE PRÉVENTION ANNUELLE**

Dans les objectifs visés du schéma de couverture de risques, les pompiers doivent visiter 20% du territoire par année.

Pour votre sécurité et celles de vos proches, les pompiers de votre municipalité visiteront des résidences durant le mois de novembre.

À l'occasion de cette visite, les installations suivantes seront inspectées

## • Détecteur de fumée (fonctionnement)

Recommandations: Chaque résidence ou logement doit posséder un détecteur de fumée par étage, le sous-sol y compris.

## · Détecteur de monoxyde de carbone

Recommandations : Chaque résidence dont le garage est annexé à celle-ci et pour celles dotées des HEURES D'OUVERTURE types de chauffage, tels que : mazout, granules, bois, propane, il est conseillé d'installer ce type de détecteur pour les gaz toxiques.

## Extincteur

Recommandations: Chaque résidence ou logement doit posséder 1 extincteur de type ABC installé dans un endroit facilement accessible

## · Boîtes électriques

Recommandations: S'assurer que la boîte électrique soit dégagée.

#### Sorties

Recommandations: S'assurer que les sorties soient dégagées en tout temps

Gilles Boutin, directeur Service incendie St-Gervais Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de fréquenter la bibliothèque, nous ajoutons le samedi à l'horaire: de 9h00 à 11h00.

Nous espérons ainsi vous faciliter la tâche tout en espérant revoir plus de jeunes et pourquoi pas des ados.

#### **NOUVEAUTÉS**

- Ouragan, Danielle Steel;
- La force du destin, V.4, Série : Le temps de le dire, Michel Langlois;
- Vies rapiécées, V.1, Série : Le clan Picard, Jean-Pierre Charland.

Lundi: 13h30 à 15h30 Mardi et jeudi 18h30 à 20h30 Samedi: 9h00 à 11h00

Tél.: 887-3628

mabibliotheque.ca/saint-gervais

*Mariette Labrecque*, resp.des communications.

La prochaine date de tombée sera vendredi le 9 novembre 2018 à 16h30

## Faire suivre les communiqués à :

- 1. Bureau municipal
  - 150 rue Principale, Saint-Gervais / info@saint-gervais.ca
- Gestion Dynamique
  - 21 rue St-Étienne, Saint-Gervais / asselin.marie-france@videotron.ca

Cell: 418 998-7778



## Pourquoi vous déplacer?

Remplacement et réparation de pare-brise directement chez vous sans frais supplémentaires

Recevez 1258 en argent pour votre vieux pare-brise

Aussi offert :

Verre de meuble, Thermos, moustiquaire, etc.

www.vitreriemobile.com

41,rue du bocage, Saint-Henri

Le Gervaisien Octobre 2018



## Cercle de Fermières Saint-Gervais

## Communiqué

Nous vous remercions de vous être déplacer pour venir nous voir aux journées de la culture. Cela nous donne une belle tape sur l'épaule pour continuer notre mission.

Notre prochaine rencontre sera le *mercredi 7 novembre 2018 à 19hres* à la salle de l'Age d'or. Notre invitée du mois sera Mme Nicole Bilodeau conférencière sur ses expériences de vie.

La création du mois est une jeté pied de lit avec la technique courtepointe *quilt as you go*. Nous attendons vos réalisations diverses avec enthousiasme. La participation culinaire est les cucurbitacées (courges & citrouilles). Nous aurons un atelier avec la broderie suédoise pour le bas de Noël qui sera a déterminé durant le mois.

Si vous êtes interressé à devenir membre de notre groupe vous êtes les bienvenues. Il est toujours temps pour adhérer à notre cercle.

Au plaisir de vous voir

**Louise Bouchard**, Communication **Claudette Ruel**, Présidente

418-887-3762 418-887-3766 Une groupe de dames Fermières en pleine production de sauce à spaghetti pour une 5ème année consécutive dans le cadre du souper qui sera servi au Gala de la balle mineure. Ne craignez rien...les filets portés sur la tête ont été retirés le temps de la photo seulement ! Photo croquée sur le vif le 4 octobre 2018 au Centre Socio-Culturel. Bravo mesdames pour votre grand dévouement !



De gauche à droite : Anne-Marie Gagnon, Monique Bilodeau, Jeanne-Mance Bérubé, Madeleine Lemieux, Aline Rouillard, Pierrette Boissonneault, Lilianne Lemieux, Claudette Ruel, Fernande Bilodeau.

Manon Goulet



## Séance d'information publique Le patrimoine religieux et l'avenir des églises de Bellechasse

Dans un contexte de multiplication des fermetures, des ventes et des transformations des églises du Québec, la question sur l'avenir du patrimoine religieux se pose avec acuité.

Que deviennent les églises identifiées comme excédentaires, c'est-à-dire qui, en raison d'une perte de revenues importante reliée à la diminution drastique de la pratique religieuse, ne peuvent plus servir, en tout ou en partie, au culte ?

Soucieuse d'informer la population des défis à venir, la MRC de Bellechasse entamera, dès l'automne 2018, une tournée de sensibilisation se traduisant par la tenue de séances d'information dans toutes les municipalités de Bellechasse.

La Municipalité de Saint-Gervais et le Comité consultatif d'organisation locale (CCOL) de Saint-Gervais ont le plaisir de convier tous les citoyens à prendre

part à la séance d'information qui aura lieu :



## Le 18 octobre 2018 à 19h00 À l'église de Saint-Gervais

Pour plus d'informations veillez contacter : Marie-Ève Lavoie Chargée de projet – Patrimoine religieux MRC de Bellechasse 418-883-3347 poste 705



## Club Fadoq Saint-Gervais

## CHEVALIERS DE COLOMB **DE ST-LAZARE**

## Tournoi de charlemagne

Le club de l'Âge d'Or de St-Gervais organise un tournoi le vendredi soir 12 octobre à 19h00 inscription à partir de 18h30. Partenaires choisis au hasard.

## Dimanche 14 octobre

Après-midi de danse avec Roger et Cécile Labbé à la salle de l'Âge d'Or de St-Gervais à compter de 13h30. Prix de présence.

#### Gala Amateurs 21 Octobre.

Gala amateurs organisé par le club FADOQ St-Gervais le dimanche 21 Octobre à la salle de l'Âge d'Or, Orchestre NASH. Inscription à compter de 9h30 et début du gala à 12h30. Un léger repas sera disponible aux personnes intéressées. Bienvenue à tous.

#### Dimanche le 11 novembre

Après-midi de danse avec Cécile et Roger Labbé à la salle de l'Âge d'Or de St-Gervais à compter de 13h30. Prix de présence.

Merci beaucoup pour M. Benoît Dallaire et M. Gilles Nadeau pour leur démonstration des modules d'exercices dans le parc, ce fût très apprécié par les participants.

Tél.: (418) 887-3210

## LES SOUDURES ROUILLARD INC.

Soudures d'acier et d'aluminium Réparations de machinerie

MARCEL ROUILLARD Propriétaire

196 RUE NADEAU SAINT-GERVAIS, QC **GOR 3CO** 

#### BINGOS

Les 31 octobre et 28 novembre 2018.

Au Centre Communautaire, 128 rue de la Fabrique. 3,000.00 \$ en prix. Début du Bingo 19h00 fin 21h30. Les portes ouvriront à 18h00.

Pour info: Patrice Fournier Tel: (418) 883-2128 Admission 18 ans



- Rabais de 25 % sur les sérums
- ♦ À l'achat d'une séance NUDA. obtenez gratuitement un pinceau à maquillage (valeur de 25 \$)
- ◆ Lumière pulsée : Demi-jambes spécial à 129 \$ + taxes (valeur de 175 \$).



Esthétique et massothérapie: 418 885-9013 Coiffure: Joanie Delage: 418 559-3388 623, route Bégin, Saint-Anselme G0R 2N0

Samedi:

Octobre 2018

## **BOUCHERIE**



- Grande variété de viandes et de charcuteries
- Produits régionaux
- Location de remorque à méchoui

Lundi au vendredi: 9h à 18h

Téléc. 418 887-3241

Tél. 418 916-3144

10h à 16h30 Dimanche: Fermé pour la période hivernale

192, Rue Principale, Saint-Gervais GOR 3CO / C.: elevage@pigeonneauxturlo.com



Suivez-nous sur facebook: Turlo

# OPTI-LOTO: Tirage du mois de JUILLET 2018.

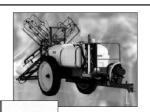
- \$ Gagnant(e) du 100 \$ (Bimensuel)
- \* Calendrier vendu par le Club de Saint-Gervais
- # Gagnant(e) du 250 \$ (Saisonnier)

| Nom des gagnants         | LOCALITÉ      |
|--------------------------|---------------|
| Jean-François Couture \$ | Sainte-Claire |
| Agathe Trudeau           |               |
| Emma Labrecque           |               |
| Aline Auclair            |               |
| Laurent Lemieux          | •             |
| Luc Blduc                |               |
| Dominique Lajeunesse     |               |
| Jean-Louis Lemelin       | •             |
| Rémi Dion*               |               |
| G Albert Côté            |               |
| André Labrecque          |               |
| Adrien Leblond           |               |
| Suzanne Beaudoin         | _             |
| Lily Nadeau              | •             |
| Rolande Fauchon \$       |               |
| Guylaine Tremblay        |               |
| Tournoi atome            |               |
| Mario Asselin            | •             |
| Omer Lebel               |               |
| Lise Dubé                |               |
| Dany Cyr                 | •             |
| Guy Poulin               |               |
| Louise Simard            |               |
| Hélène Gonthier          |               |
| Rémi Michaud             |               |
| Isabelle Daignault       |               |
| Serge Cantin             |               |
| Katty Veilleux           |               |
| Émilienne Gagnon*        |               |
| Françoise Boutin         |               |
| l                        |               |

# OPTI-LOTO : Tirage du mois de AOÛT 2018.

- \$ Gagnant(e) du 100 \$ (Bimensuel)
- \* Calendrier vendu par le Club de Saint-Gervais
- # Gagnant(e) du 250 \$ (Saisonnier)

| Nom des gagnants           | <b>L</b> OCALITÉ |
|----------------------------|------------------|
| Denise Blais \$            | Saint-Raphaël    |
| Gilbert Lavoie Saint-Br    | uno Kamouraska   |
| Donald Lapierre*           | Saint-Gervais    |
| Denise Longchamps          | Saint-Raphaël    |
| Monique Breton*            |                  |
| Éric Breton                |                  |
| Aurélie Caron Bourbonnais* | Saint-Gervais    |
| Johanne Godbout*           |                  |
| Bruno Guillemette          |                  |
| Nancy Claude Asselin*      |                  |
| Jimmy Trottier             |                  |
| Santa Prévost              |                  |
| Gilles Lafontaine          |                  |
| Yves Robitaille            |                  |
| Nicolas Satter \$          |                  |
| Yves Marquis               |                  |
| Jean Desjardins            |                  |
| Dominic Poirier            |                  |
| André Roy                  |                  |
| Cyril Lavoie               |                  |
| Hélène Martin              |                  |
| David Talbot               |                  |
| Julienne Vermette*         |                  |
| Aline Laflamme             |                  |
| Fernand Simard             |                  |
| Aline Garneau              |                  |
| Jean-Réal Laflamme         |                  |
|                            |                  |
| Colette Boutin*            |                  |
| Ghislaine Guay             |                  |
| Louise Landry              |                  |



## Les entreprises Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole Conforme aux normes environnementales





16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

Tél.: (418) 887-5299



## CPE L'Escale des Moussaillons

## Loisirs de St-Gervais

## Le village hanté et le CPE l'Escale des Moussaillons ont besoin de dons de feuilles mortes!

Qui n'aime pas se faire une montagne de feuilles mortes à l'automne, sauter dedans, s'en lancer et se bagarrer amicalement? C'est avec ce souvenir que le village hanté de St-Gervais vous invite à une bataille de feuilles mortes qui aura lieu dans la cour du CPE « l'Escale des Moussaillons », le vendredi 26 octobre 2018 de 18h30 à 21h00.

Pour faire vivre cette activité familiale aux visiteurs de notre maison hanté (CPE) dans la zone familiale, il suffit de ramasser un ou plusieurs sacs de feuilles mortes sèches sur votre terrain, les apporter au CPE les 24-25 octobre et voilà, vous aurez contribué à la réalisation de notre activité!

#### Merci!

Le comité du village hanté pour le CPE l'Escale.



## **MERCI!**

Un merci tout spécial à Stéphane, Samuel et Alexandre Lemieux

Les Loisirs de St-Gervais inc. tient à remercier Stéphane, Samuel et Alexandre Lemieux ainsi que Julie Godbout pour leur implication, leur dévouement et leur dur labeur pour l'entretien des deux patinoires extérieures durant les dernières années. Effectivement, c'est grâce à vous que nous avons pu maintenir une qualité de glace exceptionnelle et ce, malgré les nombreux caprices de dame nature! Vous avez été une denrée précieuse et sachez que nous vous en sommes très reconnaissants!

Le comité des Loisirs de St-Gervais!





## POLITIQUE FAMILIALE ET AMIE DES AINÉS

Depuis quelques mois, un comité de pilotage est formé pour la mise à jour de notre politique familiale et amie des ainés. Cette politique sera effective au printemps 2019 pour une période de 5 ans. Un court bilan des actions du précédent plan d'action 2015-2017 a déjà été fait. Notre mandat actuel sera d'étudier le profil statistique de la population. Dresser un portrait des services disponibles. Consulter sous forme de sondage les familles et une consultation publique pour nos ainés. D'étudier ces résultats afin d'élaborer cette nouvelle politique.

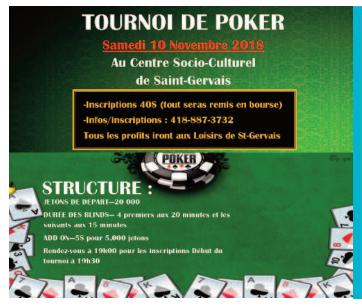
J'invite donc, la population à nous aider, soi en répondant au sondage ou en assistant à la consultation.

Merci de votre collaboration.

## Le comité de pilotage de la politique familiale et MADA











Faites la tournée des

6 lieux effrayants!

Carrefour Jeunesse-Emploi (18h30 à 23h)

Salle de l'Âge d'Or (loisirs) (18h30 à 23h)

Église (18h30 à 23h)

CPE l'Escale (18h30 à 22h)

Caserne des pompiers (18h30 à 22h)

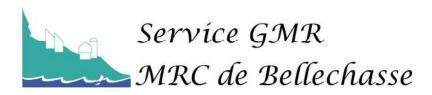
Boucherie Turlo (18h30 à 23h)

Animations extérieures!

Vendredi 26 octobre 2018

Coûts: 5\$ pour les 12 ans et moins 10\$ pour les 13 ans et plus

25\$ / famille



## **COMMUNIQUÉ**

Ar magh, 13 septembe 2018

## Lancenent du concours École Zéro Déchet Électronique

Le Service GMR de la MRC de Bellechasse est heureux d'annoncer le lancement du concours École Zéro Déchel Électronique. En partenaliat avec ARPE-Québic, Ressourcerie Bellechasse, la Commission scolaire de la Côte-du-Suc et la Commission scolaire Beauce-Etchemin. le



concours s'adresse aux écoles de la région Bellechasse Etchemin et les invite à sensibiliser leuis é èves au recyclage de produits électroniques, aussi cornus sous le norr de Serpuariens, en organisant une collecte à l'école durant l'année scolaire.



Les appareils électron ques qui nous entourent sont fabiliqués avec de nombreuses matières, induant des métaux précieux qui sont recyclables. Plastique a uminium, cu vre, or, argent, et néodyme ne son que

que ques exemples de matières recyclables que l'on peut retrouver dans un Serpuairer. Par

exemple, 80% des composantes d'un cellulaire peuvent être recydées, et ce sans aucurs frais pour les citoyens La Ressourcerie Bellechasse, point de dépôt officiel de l'ARPE-Québec, peimel à tous les citoyens de la région de se départir de manère sécuritaire et écologique de leurs produits électroniques



en fin de vie utile. La MRC de Bellechasse souhaite donc encourager les écoles éligibles à s'inscrire au concours afin de **contribuer à l'objectif zéro déchet** en réduisant la quartité de serpuariens qui se retrouvent au lieu d'enfouissement.

En paticipant au concours, les écoles qui arrassent le plus ce Sepuraiens courent la chance de remporter 1500s en argent et des vis tes avec transport indus vers un centre ce tri et un lieu d'enfouissement technique. La datelimite pour inscrire une école est le 15 octobre 2018. Tous les détals du concours sont disposibles er ligne à l'adresse suivante :

www.mrcbelledhasse.gc.ca/gmr

- 30 -

#### SCURCE:

Vincent Beaudon, Chargé de projet er sensibilisation en GMF Sewice de a Getion des Matières résidue les de a MRC de Bellechæse vbeaudo n mrcbellechasse.gc.ca, 418-466-2495 pose 202

50, -er rang Nord-Est, Armagh, Qc – G0R 1A0 TEL: (418) 466-2495 FAD: (418) 466-3073

garace.mrc□ globerotter.net www.mrcbelechasse.qc.ca/gmr



Le Gervaisien 10 Octobre 2018



## Bonne nouvelle pour nos étangs aérés !

Suite à notre demande au Ministère de l'Environnement en mai dernier, nous avons reçu le 1 octobre dernier les autorisations nécessaires avec le certificat d'autorisation du Ministère pour aller de l'avant pour le projet de la phase 1. Cette phase consiste à augmenter le traitement des eaux usées. Au cours des prochains jours, les appels d'offre seront lancés pour trouver un entrepreneur qui réalisera les travaux dont le début est souhaité au cours de l'automne.

## Brunch des bénévoles 4 novembre...c'est bientôt!

Un rappel général est lancé dans toute la communauté gervaisienne pour recruter toutes les personnes bénévoles qui ont réalisé un minimum de 14 heures de bénévolat au cours de la dernière année. Les responsables de comité s'affairent actuellement à rejoindre tous les bénévoles qui répondent à ces critères dans le but de les convier gracieusement à la première édition du BRUNCH DES BÉNÉVOLES qui se déroulera au Centre socio-culturel. Il serait dommage que des personnes soient oubliées dans le cadre de rendez-vous initié par les membres de votre Conseil municipal. Contactez Maryline au 887-6116 pour obtenir votre carton d'invitation ou information si vous êtes une de ces personnes recherchées et que vous ne faites partie d'aucun comité. Le temps presse!

# Participation au Congrès FQM 20-21-22 septembre 2018

Au Palais des Congrès de Montréal, j'ai assisté comme mairesse à mon premier congrès de la Fédération des municipalités du Québec qui était fort enrichissant sur



## Mot de la mairesse

le plan du contenu. En plus du Salon des exposants, j'ai pu bénéficier de plusieurs formations grâce aux ateliers juridiques

et autres conférences offertes au cours de ces 2 ½ jours. Un vote a été tenu auprès des membres pour la tenue des prochaines élections municipales qui se tiendront au printemps au lieu de l'automne.

# Renouvellement de l'entente intermunicipale Aréna de St-Charles

Le Conseil a pris la décision de renouveler l'entente intermunicipale avec l'aréna de St-Charles pour 2019-2020 selon les mêmes modalités. Cette entente vise à supporter financièrement nos jeunes adeptes des sports de glace et réduire les coûts des heures de glace. Les disciplines visées sont le hockey mineur de Bellechasse, le patinage artistique et nouvellement à compter de janvier 2019, la ringuette.

## Achat d'un nouveau camion – Travaux publics

Lors de la dernière séance du conseil le 2 octobre dernier, il a été proposé et résolu de faire l'acquisition d'une nouvelle camionnette Chevrolet modèle Silvérado 1500 LD 2019. Les véhicules existants utilisés pour les travaux publics démontrent des signes évidents d'usure et de fatigue en plus de générer des coûts d'entretien de plus en plus élevés. Suite aux appels d'offres lancées sur invitation, la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions reçues (2) le 26 septembre. La soumission (taxes et équipements inclus) de Citadelle Chevrolet Cadillac Buick GMC Ltée a été acceptée au montant de \$38,288.97. La municipalité emprunte le montant de \$34,962.94 à son fond de roulement pour le financement de la camionnette sur une période de 5 ans.





## Soirée du 18 octobre à l'église de Saint-Gervais

Je réitère l'importance pour tous les citoyens et citoyennes d'assister à la séance d'information publique qui se tiendra à l'église de St-Gervais le jeudi 18 octobre prochain 19h. Sujet : Le patrimoine religieux et l'avenir des églises de Bellechasse. Soyez présents(es) en grand nombre pour mieux comprendre les enjeux à venir.

## Personnalités inspirantes de chez nous

Pour le mois d'octobre, mon regard se tournera vers 2 groupes distincts de notre communauté qui contribuent à rayonner, animer et supporter les jeunes de Saint-Gervais et des environs. Je désire offrir mon coup de chapeau au comité qui s'affairent présentement à concocter une 2ème édition encore plus grandiose du VILLAGE HANTÉ qui se tiendra vendredi le 26 octobre prochain. Aussi, je souhaite féliciter les membres du Cercle des Fermières de St-Gervais qui ont accepté encore cette année de préparer la sauce à spaghetti qui

## Mot de la mairesse

sera servie lors du Gala de la balle mineure le vendredi 5 octobre. Merci à toutes ces femmes qui se dévouent pour notre jeunesse et qui travaillent souvent dans l'ombre. Merci d'être là !!!

## Remerciements et félicitations

En suivi des élections provinciales du 1 octobre dernier, la Direction et votre Conseil municipal souhaite adresser leurs plus sincères remerciements à Mme Dominique Vien pour son implication politique au cours de son dernier mandat dans le cadre de ses fonctions de Députée-Ministre. Par la même occasion, nous désirons souhaiter la meilleure des chances à Mme Stéphanie Lachance dans le cadre du début de son nouveau mandat à titre de Députée dans notre région.

Un bel automne et Joyeuses Halloween à tous!

*Manon Goulet*, Mairesse Municipalité de Saint-Gervais

# Kiosque libre-service

# Impression en 12 sec. et facile d'utilisation

Apportez
votre:
carte mémoire
disque compact
clé usb

- 1 Choisissez vos photos
- Recadrez vos photos
- 3 Corrigez les yeux rouges





Manon Ruel et Marie-Eve Genois 2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert 7 jours et 5 soirs

# Au calendrier pour Octobre 2018

| Dimanche                         | Lundi                           | Mardi              | Mercredi           | Jeudi  | Vendredi            | Samedi                                    |
|----------------------------------|---------------------------------|--------------------|--------------------|--|---------------------|---|
| 14<br>Cécile et Roger<br>- Fadoq | 15<br><b>©</b><br>Du 14 au 18 - | 16 Disposition des | 17<br>s eaux usées | 18<br>Séance d'info./<br>Patrimoine<br>religieux | 19                  | 20<br>Soirée Cabaret                      |
| Gala amateurs - Fadoq            | 22                              | 23                 | <b>24</b><br>○     | 25   | 26<br>Village hanté | 27<br>D                                   |
| 28                               | 29<br><b>3</b>                  | 30                 | 31<br>Halloween    |  |                     | ture de la déchetterie<br>de 9h00 à 12h00 |

# Au calendrier pour Novembre 2018

|  |                |                           |               | 1  | 2                      | Dernier jour d'ouverture de déchetterie |
|--|----------------|---------------------------|---------------|----|------------------------|---|
| Heure normale Brunch reconn. bénévoles               | 5              | 6<br>Conseil<br>municipal | 7 Réunion CFQ | 8  | 9<br>Date de<br>tombée | Tournoi de poker                        |
| 11<br>Cécile et Roger -<br>Fadoq<br>Jour du Souvenir | 12<br><b>3</b> | 13                        | 14            | 15 | Tournoi Joffre         | 17                                      |
| 18   | 19             | 20                        | 21            | 22 | <b>23</b><br>○         | 24<br>Soirée Chasse &<br>Pêche          |
| 25   | 26<br>••       | 27                        | 28            | 29 | 30                     |   |





## Marc Martineau

marc@ent-martineau.com

Ventilation naturelle et mécanique Silos à grains et à moulée LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Équipement d'élevage Soigneurs automatiques

144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc GOR 3C0

**Tél.:** 418.887.3307 **Téléc.:** 418.887.7006 **1 866 887-3307** sans frais





## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU PARC LA PROMENADE DES SOEURS

Le 21 septembre, nous avons eu l'occasion de se familiariser avec les modules d'exercices installés par la municipalité dans le parc. Les 5 modules choisis sont adaptés afin de permettre des exercices simples et sécuritaires pour des personnes de tous les âges. Ils ont été acquis dans le cadre d'une subvention du programme *Nouveaux Horizons* pour les aînés. Benoit Dallaire et Gilles Nadeau sont venus faire une démonstration des exercices aux participants(es) du programme *Viactive*. Par la suite nous avons eu le plaisir d'essayer ces appareils dans un climat de bonne humeur.

Maintenant que les appareils sont en place, c'est à nous tous d'en profiter pour améliorer notre condition physique et notre santé.

Il est possible que nous reprenions cette démonstration le printemps prochain avec le retour de la belle saison.



## RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES



novembre 2018 de 10h à 14h

> Centre Socio-Culturel 176, rue Nadeau, St-Gervais

## **CONDITIONS D'ADMISSION:**

Être bénévole depuis plus d'un an. Avoir réalisé un minimum de 14 heures de bénévolat dans la dernière année.

## **DÉROULEMENT:**

HOMMAGES

ACCUEIL DES

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

PRIX DE PRÉSENCE



Le Gervaisien 14 Octobre 2018



## Une réussite

pour la première édition de la course à obstacles

de la Nouvelle-Cadie!

Le samedi 22 septembre dernier avait lieu la première édition de la course à obstacles de la Nouvelle-Cadie. Au total, ce sont 155 parents et enfants qui étaient au rendez-vous!

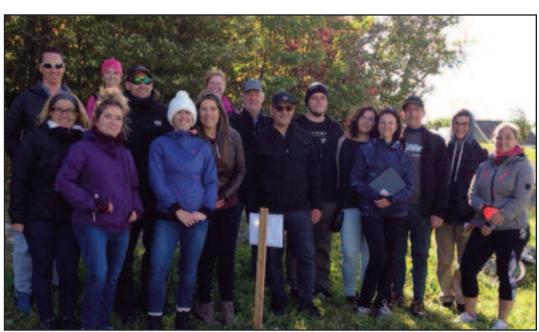
Deux parcours s'offraient aux participants, soit le 2 km ou le 4 km où se retrouvaient 13 obstacles (balles de foin, drain agricole, bûches de bois, ballons d'eau, cordes, pneus, etc.) La collaboration et l'entraide « grands et petits » leur permettaient de franchir les obstacles conçus spécialement pour eux. La persévérance et le plaisir des participants ont fait de cette première édition un succès.



## Merci aux partenaires de l'école :

- Desjardins,
- Paintball Saint-Lazare
- Unimat
- Zumba Lory Gendron et
- M. Gilles Nadeau.

L'école primaire de la Nouvelle-Cadie remercie également ses bénévoles et son comité organisateur : Cynthia Lavoie, Sylvie Deschênes, Mélanie Plante, Jérôme Fournier et Katia Normand.



## Cynthia Lavoie

Directrice de l'école primaire de la Nouvelle-Cadie



## Procès-verbal Séance ordinaire du 2 octobre 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS tenue le mardi 2 octobre 2018.

## 4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION:

## 4.1 COMPTES ET ADOPTION 181003

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de septembre 2018 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

| Administration générale<br>Sécurité publique<br>Transport routier | 57 229.06 \$<br>14 165.22 \$<br>34 753.50 \$ |
|---|--|
| Hygiène du milieu   | 68 327.79 \$                                 |
| Santé & Bien-être   | 0.00 \$                                      |
| Aménagement et urbanisme  | 23 459.30 \$                                 |
| Loisirs et culture  | 38 187.68 \$                                 |
| Frais de financement  | 810.10 \$                                    |
| Activités financières   | 0.00 \$                                      |
|   |  |

TOTAL: 236 932.65 \$

4.2 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN **EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 708 300\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 9 OCTOBRE 2018** 

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint Gervais souhaite emprunter par billets pour un montant total de 708 300 \$ qui sera réalisé le 9 octobre 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts # 272 06 Pour un montant de 708 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 272 06, la Municipalité de Saint Gervais souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces rèalements:

## 181004

IL EST RÉSOLU QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- 1. les billets seront datés du 9 octobre 2018;
- 2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 9 avril et le 9 octobre de chaque année;
- 3. les billets seront signés par le (la) maire(sse) et le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère);
- 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

| 2019. | 60 900 \$ |
|-------|-----------|
| 2020. | 63 000 \$ |
| 2021. | 65 000 \$ |
| 2022. | 67 200 \$ |

2023. 69 400 \$ (à payer en 2023) 382 800 \$ (à renouveler) 2023.





418 885-1555

www.fermerouleau.com

## TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT PAYSAGER TRAITEMENT DE PELOUSE **ENTRETIEN HORTICOLE**

Taille de conifères I Aménagement et entretien de plates-bandes Serres I Pépinière I Terreau I Paillis I Engrais I Vrac

719 Rang de la Montagne, Saint-Anselme, QC G0R 2N0

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 272-06 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 9 octobre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

# 4.3 ADJUDICATION DU REFINANCEMENT PAR BILLETS AU MONTANT DE 708 300 \$

#### Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture: 2 octobre 2018

Heure d'ouverture : 10 h

Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec

Montant: 708 300 \$

Nombre de soumissions : 3

Échéance moyenne : 4 ans et 1 mois

Taux de coupon d'intérêt moyen : 3,1332 %

Date d'émission : 9 octobre 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint Gervais a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 9 octobre 2018, au montant de 708 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.



201, avenue Boyer Saint-Charles-de-Bellechasse 418 887-6173 filgo.ca

ESSENCE • MAZOUT• SHELL DIESEL EXTRA• LUBRIFIANTS SHELL • FED • ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS• SERVICE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

## FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

| 60 900 \$  | 2,40000 % | 2019 |
|------------|-----------|------|
| 63 000 \$  | 2,75000 % | 2020 |
| 65 000 \$  | 2,95000 % | 2021 |
| 67 200 \$  | 3,05000 % | 2022 |
| 452 200 \$ | 3,20000 % | 2023 |

Prix: 98,74100 Coût réel: 3,46442 %

#### 2 BANQUE ROYALE DU CANADA

| 60 900 \$  | 3,57000 % | 2019 |
|------------|-----------|------|
| 63 000 \$  | 3,57000 % | 2020 |
| 65 000 \$  | 3,57000 % | 2021 |
| 67 200 \$  | 3,57000 % | 2022 |
| 452 200 \$ | 3,57000 % | 2023 |

Prix: 100,00000 Coût réel: 3,57000 %

## CAISSE DESJARDINS DE BELLECHASSE

| 60 900 \$  | 3,81200 % | 2019 |
|------------|-----------|------|
| 63 000 \$  | 3,81200 % | 2020 |
| 65 000 \$  | 3,81200 % | 2021 |
| 67 200 \$  | 3,81200 % | 2022 |
| 452 200 \$ | 3,81200 % | 2023 |

Prix: 100,00000 Coût réel: 3,81200 %

## Facebook.com/CJETRBellechasse



AIDE À L'EMPLOI ORIENTATION

16-35 ANS 35 ANS ET PLUS



## TEXTO: 581 986-7120

Courriel: coecjebellechasse.qc.ca Téléphone: 418 887-7117 poste 107 Sans frais: 1 800 932-4562

Instagram (@cjebellechasse)

3

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

## 181005

IL EST RÉSOLU QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint Gervais accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 9 octobre 2018 au montant de 708 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 272-06. Ces billets sont émis au prix de 98,74100 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série *cinq (5) ans*;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui ci.

## 5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX): 5.1 LES COMMUNIQUÉS :

5.1.1 Objet : Demande des Frigos Pleins pour réaliser la Guignolée des médias à Saint-Gervais qui se tiendra le 6 décembre 2018

#### 181006

IL EST RÉSOLU d'autoriser l'activité de financement la Guignolée des médias au profit de l'organisme Les Frigos Pleins qui se tiendra le 6 décembre 2018 à Saint-Gervais, la municipalité va demander la collaboration du service incendie pour aider au déroulement de l'activité.

5.1.2 Objet : Demande de subvention du Cercle de Fermière Saint-Gervais pour aider à l'organisation des activités du 100° anniversaire de sa fondation

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin d'obtenir plus d'informations.



5.1.3 Objet : Invitation pour la participation à la soirée cabaret au profit des loisirs

Les membres du conseil qui désirent participer à cette activité devront le faire à titre personnel et non pas à titre de conseiller.

5.1.4 Objet : Demande de contribution pour l'album des finissants – École secondaire Saint-Charles **181007** 

IL EST RÉSOLU de contribuer au montant de 100\$ pour une publicité dans l'album des finissants de l'école secondaire de Saint-Charles.

5.1.5 Objet : Invitation à participer à la 2° édition du Noël des Entreprises qui se tiendra le 8 décembre 2018 au Centre Socio-Culturel de Saint-Gervais 181008

IL EST RÉSOLU d'autoriser à cette activité, la participation des membres du conseil et aussi des employés de même que les conjoints.

QUE cette activité soit considérée comme le social du temps des Fêtes.

## 5.3 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Je soussigné, Guillaume Vermette, conseiller, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté un projet de règlement sur la rémunération des élus.

## 5.4 RÈGLEMENT 338-18 - MODIFICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EM-PLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

CONSIDÉRANT QUE le projet de Loi 155 a été modifié dernièrement et que certaines dispositions qui traitent des règles de conduite des employés doivent obligatoirement être ajoutées dans le règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés des municipalités.



#### 181009

IL EST RÉSOLU d'adopter le règlement 338-18 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Gervais et ce tel que présenté à la table du conseil par le directeur général.

## 5.5 RENOUVELLEMENT ENTENTE 2019-2020 POUR L'UTILISATION DE L'ARÉNA DE SAINT-CHARLES

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale de l'utilisation de l'aréna de Saint-Charles doit être reconduite pour les années 2019 et 2020, et ce en fonction de la nouvelle entente déposée dernièrement;

CONSIDÉRANT QUE les calculs de la répartition des coûts de l'utilisation de l'aréna de Saint-Charles pour la nouvelle entente 2019-2020 ont été établis de la même façon que l'entente précédente.

#### 181010

IL EST RÉSOLU d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer cette entente intermunicipale 2019-2020 pour l'utilisation de l'aréna de Saint-Charles et ce telle que déposée à la table du conseil.

## 5.6 PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LA RÉALISATION DE PROJETS RELATIFS À LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUC-TURES, DE SERVICE OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU QU'en juin 2017, le conseil de la MRC a adopté une résolution (C.M. 17-06-172) afin d'entreprendre des démarches visant à mandater une firme pour une étude permettant de valider le bien-fondé de la mise en place d'un parc industriel régional identifiant un ou des créneaux spécifiques et recommandant sa localisation s'il y a lieu;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire vient d'annoncer un

nouveau programme d'aide financière pour soutenir la réalisation de projets relatifs à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU QU'une étude de faisabilité pour un projet de parc industriel régional est éligible à ce type de programme d'aide financière;

ATTENDU QUE le montant de l'aide financière pouvant être accordée, selon les exigences du programme d'aide financière du MAMOT, représente un maximum de 50% des dépenses admissibles, qui sont estimées à 50 000\$ ainsi qu'un montant maximum de 10% pour des frais de conception, d'administration et de suivi;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a adopté une résolution le 12 septembre dernier (C.M. 18-09-197) afin que la MRC de Bellechasse dépose une demande d'aide financière pour un projet d'étude de faisabilité en lien avec le projet de parc industriel régional dans le cadre du programme d'aide financière du MAMOT cité précédemment.

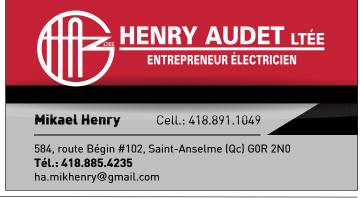
# *EN CONSÉQUENCE,* 181011

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Saint-Gervais adhère au projet qui consiste à mandater une firme pour effectuer une étude de faisabilité pour un projet de parc industriel régional et ce conditionnellement à l'obtention de l'aide financière provenant du MAMOT;

Que la municipalité de Saint-Gervais autorise la MRC à déposer la demande de projet auprès du MAMOT dans le cadre du programme d'aide financière pour soutenir la réalisation de projets relatifs à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Que la municipalité de Saint-Gervais désigne la MRC de Bellechasse comme responsable du projet.





# 5.8 VTT ET ÉQUIPEMENTS DE SAUVETAGE EN MILIEU ISOLÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été informé que la MRC de Bellechasse a procédé à l'acquisition d'équipements de sauvetage en milieu isolé tels que VTT, charriot d'évacuation, etc.;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements ont, par la suite, été répartis dans certaines municipalités afin de desservir mieux l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE certaines municipalités, dont Saint-Gervais, avaient déjà pris l'initiative de procéder à l'achat de ces équipements afin de pouvoir secourir les personnes sur le territoire en cas de besoin:

CONSIDÉRANT QUE l'achat de ces équipements par ces municipalités a été financé par celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bellechasse fera une répartition annuelle des coûts de fonctionnements et d'entretiens de ces équipements sur l'ensemble des municipalités de Bellechasse et la création d'un fonds de prévoyance pour le remplacement de ces équipements. **181012** 

IL EST RÉSOLU de demander à la MRC de Bellechasse de mettre en place un mode de paiement équitable pour l'ensemble des municipalités en tenant compte des investissements déjà faits par certaines municipalités, dont Saint-Gervais.

# *5.9 PROJET DE REGROUPEMENT INCENDIE* 181013

IL EST RÉSOLU que le conseil soit favorable à l'idée d'un éventuel regroupement du service incendie;

QUE la mairesse, la pro-mairesse, le directeur général et le directeur du service incendie soient autorisés à assister aux rencontres prévues à cette fin avec les autres municipalités afin de faire progresser ce dossier.



## 6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS:

## 6.1 ACHAT D'UN CAMION 1500 POUR LE SER-VICE DE TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que la camionnette actuellement utilisée par le service des travaux publics n'est plus fiable et nécessite des coûts d'entretien et de réparations qui augmentent sans cesse;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a procédé à la rédaction d'un document de soumission pour le remplacement de cette camionnette;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé par appel d'offres, par invitation, auprès de deux (2) fournisseurs:

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'ouverture desdites soumissions le 26 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'offre déposée, le directeur général a étudié attentivement la proposition reçue à savoir :

# Le prix des soumissions suivantes comprend les taxes et tous les équipements

- Lévis Ford 43 112.18 \$

- Citadelle, Chevrolet, Cadillac, Buick, GMC Ltée 38 288,97 \$

#### 181014

IL EST RÉSOLU de procéder à l'achat d'une nouvelle camionnette Chevrolet modèle Silverado 1500 LD 2019 soit d'accepter la soumission de Citadelle, Chevrolet, Cadillac, Buick, GMC Ltée au prix de 38 288,97 \$ incluant les taxes, et ce, en fonction des modalités incluses au devis de soumission:

QUE la municipalité emprunte le montant net de 34 962,94 \$ à son fonds de roulement pour le financement de cette camionnette modèle 1500 sur une période de cinq (5) ans;



QUE ledit montant emprunté au fonds de roulement de la municipalité soit remboursé de la façon suivante : 6962,94 \$ en 2019 et 7000 \$ pour les autres années soit de 2020 à 2023. Que ces modalités de remboursements soient effectives en janvier pour chacune de ces années.

## 8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL :

Les conseillers(ères) discutent de leurs dossiers respectifs à tour de rôle.

La conseillère Diane Bilodeau nous résume 2 rencontres qui se sont tenues dernièrement concernant le renouvellement de la politique familiale.

La conseillère Sylvie Lemelin a participé à une rencontre concernant le forum tourisme Chaudière-Appalaches.

La conseillère Diane Pouliot résume une rencontre qui s'est tenue concernant la formation du nouveau comité OMH.

## 9. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRON-NEMENT:

## 9.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2018-017, 40, DU ROCHER

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2018-017 relativement à l'immeuble du 40, du Rocher;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée a pour but de permettre d'exercer l'activité d'un chenil sur sa propriété. La localisation de l'activité ne respecterait pas la distance exigée des résidences voisines, de l'emprise de la rue et du milieu urbain;



Lévis, 5500, boul. Guillaume-Couture Local 102, Place Lévis, Lévis (Qc) G6V 4Z2 T.: 418 833.1622 / 1 888 833.1622 Sainte-Claire, 86-B, boulevard Bégin Sainte-Claire (Qc) G0R 2V0 T.: 418 883-2710 CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme ne recommande pas au conseil l'autorisation de cette demande de dérogation mineure puisqu'il considère celle-ci comme étant majeure et pouvant causer un précédent et un préjudice au voisinage et à la municipalité.

## Le règlement de zonage no 247-04 stipule que :

<u>Article 88 portant sur les normes d'aménagement</u> spécifiques aux chenils

Un chenil doit être établi à 1 km et plus du milieu urbain. Le chenil serait localisé dans le milieu urbain (dans un ilot déstructuré).

Le chenil serait localisé à environ 159 mètres du périmètre urbain.

Le chenil doit être établi à 0,5 km et plus de toute habitation voisine.

Le chenil serait localisé à environ 58 mètres de l'habitation la plus proche.

Un chenil doit être établi à 60 mètres et plus de l'emprise d'une voie publique.

Le chenil serait localisé à environ 52 mètres de l'emprise de la voie publique.

#### 181015

IL EST RÉSOLU de suivre la recommandation du comité consultatif d'urbanisme soit de ne pas autoriser de dérogation mineure no 2018-017 affectant le 40, rue du Rocher qui consiste à autoriser l'opération d'un chenil en fonction des conditions que voici :

Le chenil serait localisé dans le milieu urbain (dans un ilot déstructuré).

Le chenil serait localisé à environ 159 mètres du périmètre urbain.

Le chenil doit être établi à 0,5 km et plus de toute habitation voisine.



Le chenil serait localisé à environ 58 mètres de l'habitation la plus proche.

Un chenil doit être établi à 60 mètres et plus de l'emprise d'une voie publique.

Le chenil serait localisé à environ 52 mètres de l'emprise de la voie publique.

QUE le conseil considère que cette demande de dérogation est majeure et que celle-ci est susceptible de causer un précédent et un préjudice au voisinage et à la municipalité.

# 9.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2018-018, 50, 1<sup>ER</sup> RANG EST

La conseillère Denise Lapierre qui est en conflit d'intérêts pour cette demande se retire de la salle du conseil afin de permettre que le conseil puisse prendre position et rendre sa décision.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2018-018 relativement à l'immeuble du 50, 1er Rang Est;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure est faite dans le but de régulariser afin de conclure une vente de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée a pour but de rendre conforme l'implantation de la résidence quant à la marge de recul latérale et aussi de rendre conforme la localisation de l'escalier à l'avant de la résidence qui empiète dans la marge avant et finalement rendre conforme l'implantation du garage quant à la marge de recul latérale et aussi sa superficie;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande au conseil d'autoriser la demande de dérogation mineure, et ce telle que présentée;



PLOMBERIE ET CHAUFFAGE VENTE ET RÉPARATION DE POMPES À EAU

SOIR ET FIN DE SEMAINE

**André Roy** Rés.: 418 883-3766

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de cette dérogation mineure n'est pas susceptible de causer un préjudice au voisinage.

## Le règlement de zonage no 247-04 stipule que :

Article 21 portant sur les marges de recul par zone

Qui dit que dans la zone 16-M, la marge de recul latérale exigée pour un bâtiment principal est de 2 mètres.

Actuellement la marge de recul latérale droite de la résidence est de 1,79 mètre.

Article 40,4 portant sur les normes d'implantation des bâtiments complémentaires

Qui dit que les bâtiments complémentaires doivent être implantés à au moins 1,5 mètre des limites de propriété.

La distance entre le garage et la limite de propriété latérale gauche est de 0,75 mètre.

Le bâtiment construit en 1997 déroge au règlement de 1989 qui exigeait 1 mètre et l'agrandissement de 2011 déroge au règlement de 2004 qui exige 1,5 mètre.

Article 35, portant sur la superficie des bâtiments complémentaires

Un bâtiment complémentaire ne peut dépasser 55 mètres carrés.

Le garage a une superficie de 87 mètres carrés.

Une dérogation mineure de 2011 (résolution 110614) autorisait une superficie de 84 mètres carrés et la dérogation n'a pas été respectée.

La superficie totale de l'ensemble des bâtiments complémentaires ne doit pas dépasser la superficie du bâtiment principal.

La superficie totale de l'ensemble des deux bâtiments complémentaires est de 92,16 mètres carrés alors que la superficie du bâtiment principal est de 87.2 mètres carrés. Soit une superficie de 4,96 mètres carrés en trop.

Article 31, portant sur les usages autorisés dans la cour avant

Un escalier peut empiéter d'un maximum de 1,5 mètre dans la marge de recul avant.

Le Gervaisien 22 Octobre 2018

L'escalier empiète de 1,72 mètre dans la marge de recul avant de 6 mètres, soit 0,22 mètre de trop.

#### 181016

IL EST RÉSOLU de suivre la recommandation du comité consultatif d'urbanisme soit d'autoriser la demande de dérogation mineure no 2018-018 affectant le 50, 1er Rang Est et ce telle que demandée.

QUE la marge de recul latérale du bâtiment principal soit à 1,79 mètre plutôt que 2 mètres minimum.

QUE l'empiètement de l'escalier empiète de 1,72 mètre dans la marge de recul avant plutôt qu'un maximum de 1,5 mètre;

QUE le garage soit localisé à 0,75 mètre de la ligne latérale plutôt que 1,5 mètre minimum.

QUE la superficie totale de l'ensemble des deux bâtiments complémentaires qui est de 92,16 mètres carrés excède la superficie du bâtiment principal qui est de 87.2 mètres carrés.

QUE la grandeur du garage excède la grandeur maximum autorisée pour un bâtiment complémentaire (87 m²) plutôt que 55 m².

# 9.3 DEMANDE DE PIIA 2018-019, 227-229, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2018-019 reçue, 227-229, Principale qui doit être soumise à une approbation par le conseil municipal puisqu'un règlement sur un plan d'implantation et d'intégration architecturale affecte ce secteur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'urbanisme soit d'accepter la nouvelle enseigne et ce telle que déposée au service d'urbanisme.

## 181017

IL EST RÉSOLU d'autoriser la demande de PIIA 2018-019, 227-229, Principale, et ce telle que demandée au service d'urbanisme soit de remplacer l'enseigne de présentation de l'organisme CJE.

## 9.4 DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ – DONALD LAPIERRE

La conseillère Denise Lapierre qui est en conflit d'intérêts pour cette demande se retire de la salle du conseil afin de permettre que le conseil puisse prendre position et rendre sa décision. ATTENDU QUE Donald Lapierre désire présenter une demande d'autorisation à la CPTAQ pour fin d'aliénation et utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture;

ATTENDU QUE le lot visé est : 3 198 606

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande est de 0,1813 hectare.

#### 181018

IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation telle que présentée à la CPTAQ pour le dossier de Donald Lapierre.

# 9.5 DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ - JACYNTHE LEMIEUX;

ATTENDU QUE Jacynthe Lemieux désire présenter une demande d'autorisation à la CPTAQ pour fin d'aliénation et utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture;

ATTENDU QUE le lot visé est : 3 197 839

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande est de 695,3 m<sup>2</sup>.

#### 181019

IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation telle que présentée à la CPTAQ pour le dossier de Jacynthe Lemieux.

# 9.6 DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ – FERME VERGON INC.

ATTENDU QUE ferme VERGON Inc. désire présenter une demande d'autorisation à la CPTAQ pour fin d'aliénation.

ATTENDU QUE les lots visés sont :

- 3 197 645
- 3 197 646
- 3 197 647
- 3 197 649

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande est de 41,42 hectares.

#### 181020

IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation telle que présentée à la CPTAQ pour le dossier de ferme VERGON Inc.

## 10.1 CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement actif des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de mettre à jour sa politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que le plan d'action qui lui est associé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est engagée dans une démarche territoriale de mise à jour des politiques familiales et Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de pilotage de la démarche au niveau municipal comprenant deux aînés et le responsable des questions familles et aînés.

# *EN CONSÉQUENCE,* 181021

IL EST RÉSOLU que la municipalité procède à la création d'un comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composé des personnes suivantes :

- Diane Bilodeau; représentante pour la municipalité (RQFA)
- Denise Lapierre, conseillère
- Gilles Nadeau; représentant pour les aînés
- Vincent Deschênes; représentant pour les aînés
- Suzanne Larrivée; représentante pour les aînés
- Valérie Roy; représentante pour la famille
- Christian Deschênes; représentant pour la famille
- Vincent Bilodeau; représentant pour les jeunes
- Jonathan Lévesque; responsable des loisirs
- Johanne Audet; représentante organisme communautaire



#### **Banque alimentaire**

- · Service d'aide alimentaire
- Ateliers de cuisine pour tous
- Insertion socioprofessionnelle
- ...

Ce comité sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions Familles et Aînés (RQFA).

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat:

De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.

D'assurer la mise à jour de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d'action

- en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;

D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Familles et Aînés;

De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;

D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés »;

De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

10.2 MANDAT À LA MRC POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES POUR LA MISE À JOUR DE LEUR POLITIQUE FAMILIALE

ATTENDU QU'en 2012, une demande d'aide financière avait été déposée au ministère de la Famille et au Secrétariat aux aînés pour l'élaboration d'une politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) dans le cadre d'une démarche collective de la MRC de Bellechasse et de 17 municipalités du territoire;

ATTENDU QUE la MRC et les municipalités avaient obtenu uniquement l'aide financière pour l'élaboration

de la politique MADA, mais qu'elles avaient tout de même décidé de procéder à l'élaboration des politiques familiales dans le cadre de la même démarche;

ATTENDU QUE la MRC et les municipalités ont donc élaboré, dans le cadre d'une démarche collective, 18 politiques familiales et MADA, ainsi que des plans d'action s'échelonnant de 2015 à 2017;

ATTENDU QU'en 2017, lors de la dernière année de mise en œuvre des plans d'action, la MRC et 16 municipalités souhaitant mettre à jour leur politique familiale et MADA, ont déposé une demande d'aide financière, mais cette fois uniquement au Secrétariat aux aînés, puisqu'aucun programme de soutien financier n'a été offert en 2017 par le ministère de la Famille;

ATTENDU QUE la MRC et 15 municipalités du territoire ont obtenu une aide financière provenant du Secrétariat aux aînés pour la mise à jour de leur politique MADA dans le cadre d'une démarche collective;

ATTENDU QUE malgré l'absence de soutien financier provenant du ministère de la Famille, les municipalités et la MRC ont tout de même débuté en 2018 la mise à jour de leur politique familiale afin de réaliser dans une seule et même démarche la mise à jour des deux politiques;

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a lancé un appel à projets dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales et que celui-ci permet de soutenir financièrement les MRC et les municipalités souhaitant élaborer ou mettre à jour leur politique familiale;

ATTENDU QUE la MRC a obtenu une information provenant du Carrefour action municipale et famille indiquant que dorénavant le gouvernement souhaitait coordonner les deux appels à projets (ministère de la Famille et Secrétariat aux aînés) afin de faciliter les démarches des MRC et des municipalités;

# *EN CONSÉQUENCE,* 181022

IL EST RÉSOLU

- Que la municipalité informe le ministère de la Famille qu'elle participe actuellement à la mise à jour de sa politique familiale et MADA dans le cadre d'une démarche collective coordonnée par la MRC de Bellechasse;
- Que la municipalité mandate la MRC pour le dépôt d'une demande d'aide financière au programme de soutien aux politiques familiales municipales pour la mise à jour de leur politique familiale dont le plan d'action est maintenant échu, et ce même si les travaux de mise à jour des politiques familiales ont débuté en 2018.

## 10.3 LETTRE DE REMERCIEMENT À LA DÉPUTÉE SORTANTE ET LETTRE DE FÉLICITATIONS À LA DÉPUTÉE NOUVELLEMENT ÉLUE POUR BELLECHASSE

181023

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité achemine une lettre de remerciement à la députée sortante de Bellechasse.

QUE la municipalité achemine une lettre de félicitations à la nouvelle députée qui représente Bellechasse.





DENTUROLOGÎSTE

Alain Bellavance, d.d. Vicky Chouinard, d.d. 418 883-2380 / 1-866-883-2380

## Mieux vaut prévenir que guérir

Vos gencives se modifient au fil du temps. C'est à dire que l'os de vos mâchoires diminue de volume d'année en année. On appelle ce phénomène la **résorption osseuse.** Il est donc essentiel de faire vérifier votre prothèse dentaire par votre denturologiste, et ce à chaque année.

N'attendez pas de ressentir une douleur ou un inconfort pour consulter votre denturologiste car l'absence de douleur ou d'inconfort n'indique pas si oui ou non votre prothèse vous convient bien.

L'examen denturologique annuel de votre prothèse permet au denturologiste de déceler tout problème actuel ou futur.

Lors de cet examen, le denturologiste peut également effectuer le nettoyage et le polissage de votre prothèse afin de lui rendre son lustre original. En effet, lors du brossage de votre prothèse, ou suite à la friction lors de la mastication, le poli de vos dents s'effrite et disparaît peu à peu et ceci provoque l'accumulation de tarte.

C'est par souci d'efficacité, d'esthétique et, surtout, pour assurer votre mieux-être que votre denturologiste recommande de vérifier annuellement l'adaptation en bouche de votre prothèse.

Quand avez-vous consulté votre denturologiste la dernière fois?

97, boul. Bégin, Sainte-Claire

## Table des matières

| Bibliothèque municipal                   |
|--|
| Cercle Fermières4                        |
| Club FADOQ Saint-Gervais5 - 6 & 14       |
| CPE L'Escale des Moussaillons            |
| École Nouvelle-Cadie                     |
| Loisirs Saint-Gervais7 à 9               |
| MRC Bellechasse - EZDE10                 |
| - Patrimoine religieux4                  |
| Municipalité - Mot de la mairesse11 & 12 |
| - Politique familiale                    |
| - Procès-verbal                          |
| Service incendie                         |

NOTE: Le Gervaisien est publié selon les normes demandées par le conseil municipal de Saint-Gervais.

# Téléphones à retenir

| URGENCES: 9-1-1                      |
|--------------------------------------|
| Administration municipale887-6116    |
| Alcoolique anonyme835-1631           |
| Ambulance9-1-1                       |
| Bibliothèque                         |
| Bureau de poste                      |
| Caserne des pompiers887-4009         |
| C.L.S.C                              |
| Centre d'éduc. des adultes887-1308   |
| École Nouvelle-Cadie887-3465         |
| Garage municipal                     |
| Hopitaux : Charny (418) 832-2993     |
| Lévis                                |
| Montmagny (418) 248-0630             |
| Loisirs                              |
| Pompiers                             |
| Premiers répondants9-1-1             |
| Presbytère887-3248                   |
| Sureté du Québec887-4058             |
| Sans frais 310-4141 Cellulaire *4141 |
| Travaux publics887-3306              |

Le Gervaisien 26 Octobre 2018











**Dre Caroline Laliberté**, DMD Chirurgienne-dentiste

216 rue Principale, Saint-Gervais 418 887-3339





Siège : Saint-Gervais 418 887-6511 / 1 800 463-1911 Téléc. : 418 887-6186

Bureaux de service : Lévis 418 838-9327 | L'Isle-Verte 418 898-2311 Rivière-du-Loup 418 862-8787 | Saint-Damien 418 789-3400 Sainte-Justine 418 383-5422 | Saint-Michel 418 884-2709 Saint-Raphaël 418 243-3156 | Trois-Pistoles 418 851-4242

PROMUTUEL

promutuelassurance.ca | 🚗 | 🐔

RIVE-SUD





